



2



1 Le Canada est membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), dont le quartier général est situé à Bruxelles, en Belgique. Bien que le fait ne soit pas souvent reconnu, l'OTAN participe activement à l'établissement et à la coordination des politiques de ses membres en matière de contrôle des armements et de désarmement. En tant qu'alliance défensive, l'OTAN s'est fermement engagée dans le processus de contrôle des armements et de désarmement comme grand moyen de promouvoir ses objectifs de sécurité collective.



Figure 5 Le Programme de recherche sur la vérification et les missions du Canada à l'étranger

Cet ensemble de photographies montre certaines des missions du Canada à l'étranger qu'intéresse le Programme de recherche sur la vérification. La section Vérification et Recherche, à l'édifice Lester B. Pearson à Ottawa 1, coordonne la recherche effectuée dans plusieurs universités, instituts de recherche et sociétés privées du Canada. Les résultats de cette recherche, ainsi que de celle menée par la Section, sont utilisés pour appuyer les activités d'un certain nombre de missions du Canada participant aux travaux d'instances multilatérales de contrôle des armements et de désarmement. Ces résultats sont souvent mis à la disposition d'autres pays, par le biais des instances multilatérales montrées ici, ou bilatéralement par l'entremise des ambassades du Canada à l'étranger.

2 L'Organisation des Nations Unies à New York est le siège de l'Assemblée générale (AGNU). La première Commission de l'Assemblée générale est le principal mécanisme permettant à l'AGNU de s'occuper des questions de contrôle des armements, de désarmement et de sécurité internationale. En séance plénière, l'AGNU ne fait généralement que se pencher et voter sur les rapports de la première Commission. Ces organismes se réunissent chaque année, à l'automne.

La Commission des Nations Unies pour le désarmement, qui se réunit à chaque printemps à New York, est un organe délibérant ouvert à tous les membres des Nations Unies. Elle permet l'étude plus approfondie d'un plus petit nombre de questions touchant le contrôle des armements et le désarmement.

3 Le Palais des Nations, qui abritait la Ligue des Nations, accueille aujourd'hui la Conférence sur le désarmement, seul mécanisme multilatéral permanent de négociations sur les questions globales. Elle tient deux sessions par année — l'une au printemps et l'autre, à l'été.

Le Palais des Nations abrite également l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement (UNIDIR). Le Canada est le deuxième plus important contributeur à l'UNIDIR et, dans le cadre de son Programme de recherche sur la vérification, affecte régulièrement des chercheurs canadiens à des projets spéciaux de l'Institut.

4 Les Pourparlers sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces sont menés entre les membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie dans l'aile Redoutensaal du palais Hofburg de Vienne. Ces discussions, commencées en 1973, visent à réduire les forces classiques dans un secteur de l'Europe centrale.

5 La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a tenu sa première réunion en 1973, qui s'est terminée par la conclusion d'un Acte final en août 1975. Depuis, deux réunions de suivi — celles de Belgrade et de Madrid — ont été tenues pour revoir les progrès réalisés sur le plan des objectifs fixés dans l'Acte final. La troisième réunion de suivi, qui se tient au palais Hofburg de Vienne, a commencé en novembre 1986. Tous les pays européens (sauf l'Albanie), plus le Canada et les États-Unis participent à la CSCE.



5



7



6 La Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe s'est ouverte en janvier 1984. Ses séances ont été tenues dans le Kulturhuset de Stockholm, en Suède. La première phase de la Conférence s'est terminée avec l'adoption du "Document de la Conférence de Stockholm" le 19 septembre 1986. Ce document esquisse un ensemble de mesures de confiance et de sécurité à appliquer en Europe. Les résultats de la Conférence de Stockholm et la nature du mécanisme qui pourrait lui succéder constituent une partie des discussions actuellement menées à la réunion de suivi de la CSCE à Vienne.